



# HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouméa, le 14 décembre 2020

### **CAMPAGNE DE COMMUNICATION : INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES 2020**

Comme chaque année, le Haut-commissariat de la République invite les Calédoniens qui n'auraient pas pris part aux récents scrutins à vérifier leur inscription sur les listes électorales et, pour ceux qui ne seraient pas déjà inscrits, à solliciter leur inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2020 auprès de leur mairie de résidence.

Il existe trois listes électorales différentes : la liste électorale générale (LEG), la liste électorale spéciale provinciale (LESP) et la liste électorale spéciale pour la consultation (LESC). Ces listes sont révisées chaque année.

La révision des listes électorales sert à étudier la situation des personnes qui ne sont pas encore inscrites ou pour lesquelles un transfert de bureau de vote est nécessaire, par exemple en raison d'un déménagement.

La campagne de communication s'articule ainsi :

- La distribution dans les boîtes aux lettres et boîtes postales d'un flyer A5 ;
- La diffusion de spots radios depuis le 7 décembre et jusqu'au 30 décembre ;
- L'affichage sur le réseau Abribus ;
- La publication d'un visuel dans un journal du 14/12/2020 au 19/12/2020 ;
- L'envoi d'un SMS sur les numéros de téléphone portable.

Cette campagne n'est pas ciblée : tous les habitants de Nouvelle-Calédonie possédant une boîte aux lettres ou un abonnement Mobilis sont susceptibles d'être touchés. Toutefois cela ne préjuge pas de la situation personnelle de chaque citoyen qui devra correspondre aux critères légaux pour pouvoir être inscrit sur les différentes listes électorales.

Les personnes inscrites en 2020 restent inscrites pour l'année 2021. Le site [www.electeur-nc.fr](http://www.electeur-nc.fr) permet également à chaque électeur de vérifier sa bonne inscription sur les listes électorales.

Toutes les informations utiles aux électeurs de Nouvelle-Calédonie sont disponibles sur le site : [www.elections-nc.fr](http://www.elections-nc.fr) et la page Facebook Elections NC.

### **Contact presse**

**Cabinet du Haut-commissaire**

**Bureau de la communication interministérielle**



HAUT-COMMISSARIAT  
DE LA RÉPUBLIQUE  
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



**RAPPEL**

# Listes électorales

Comme chaque année, n'oubliez pas  
de vous inscrire sur les listes électorales\*  
ou de vérifier votre inscription

**avant le 31 décembre 2020**



**RDV dans la mairie de votre domicile**

avec votre justificatif de domicile  
et votre pièce d'identité.

\* Il existe 3 listes différentes : la liste électorale générale, la liste électorale spéciale provinciale,  
et la liste électorale spéciale pour la consultation.



[www.electeur-nc.fr](http://www.electeur-nc.fr)



Élections NC